

Face aux incertitudes qui augmentent, faire connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Nicolas Mohr, Directeur général de la Médiation des entreprises

Frédéric Visnovsky, Médiateur national du crédit aux entreprises

Réunion du 20 septembre 2024 dans le département des Vosges

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Une mission confiée au médiateur des entreprises et au médiateur du crédit

Trois objectifs

Analyser

- Établir un diagnostic de la situation économique et financière des TPE - PME

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

1. Des entreprises résilientes face aux crises

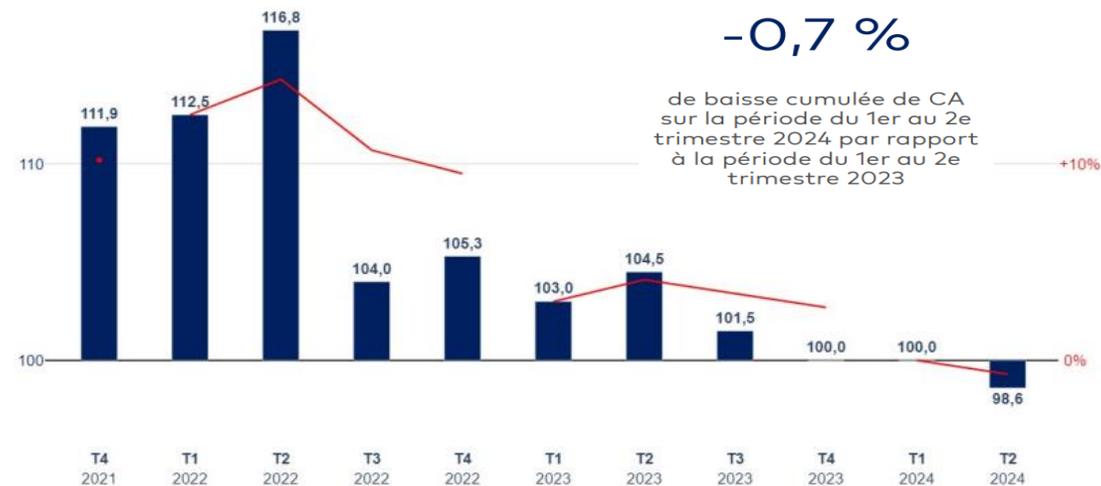
1. Une croissance du chiffre d'affaires avec des évolutions individuelles contrastées
2. Le taux de marge a résisté mais des différences sectorielles
3. Le taux d'endettement diminue
4. La hausse des taux impacte le coût du service de la dette
5. Un besoin en fonds de roulement stable et une trésorerie qui s'érode progressivement
6. Une capacité de remboursement préservée
7. Un financement des entreprises resté dynamique post COVID
8. La médiation du crédit peu sollicitée

2.1. Un ralentissement de l'économie qui pèse sur l'activité des entreprises en 2024

PROJECTIONS MACROÉCONOMIQUES

En %	2022	2023	2024	2025	2026
PIB	2,6	1,1	1,1	1,2	1,5
Investissement des entreprises	1,6	2,5	- 0,7	1,2	2,3
Inflation	5,9	5,7	2,5	1,5	1,7

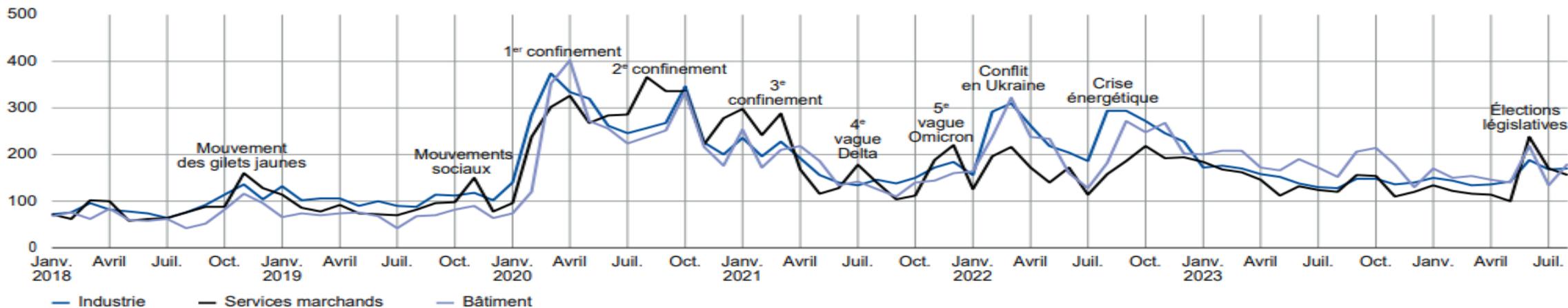
Source : Banque de France – Projections macroéconomiques septembre 2024



Source : Image PME juin 2024 – Ordre des Experts Comptables

INDICATEUR D'INCERTITUDE DANS LES COMMENTAIRES DE L'ENQUÊTE MENSUELLE DE CONJONCTURE (EMC)

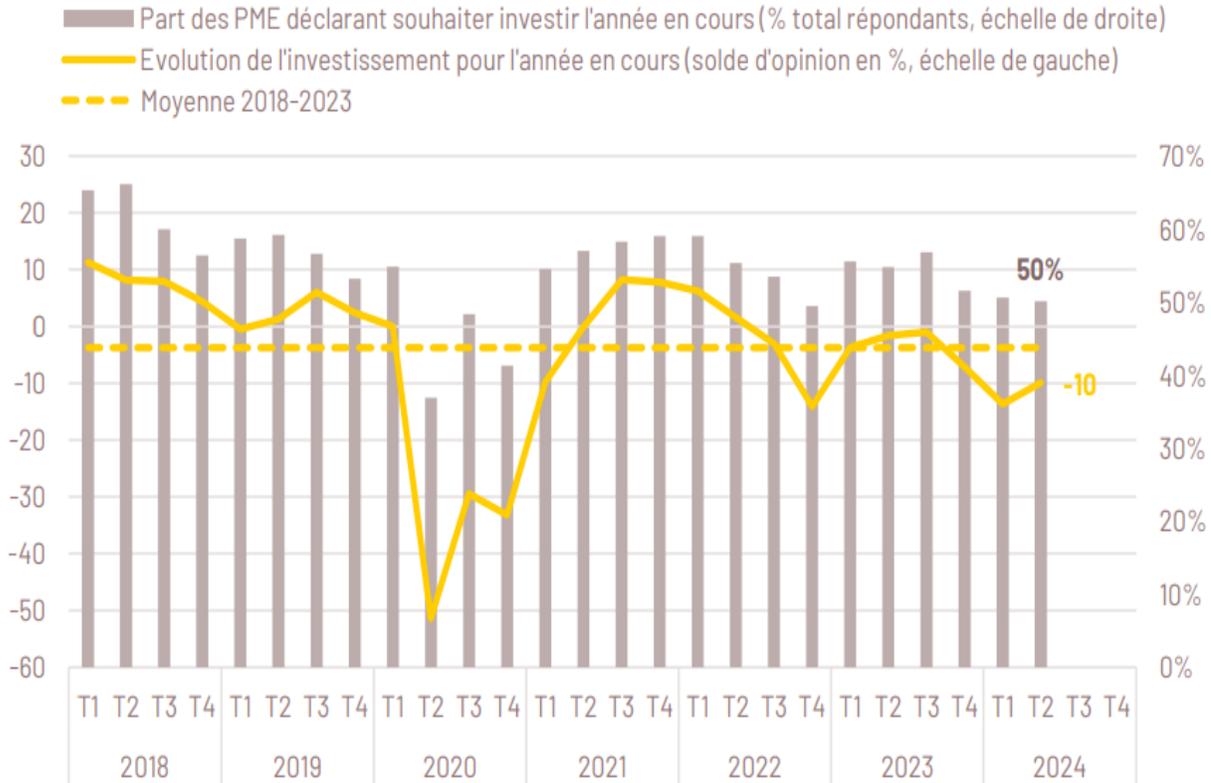
(données brutes)



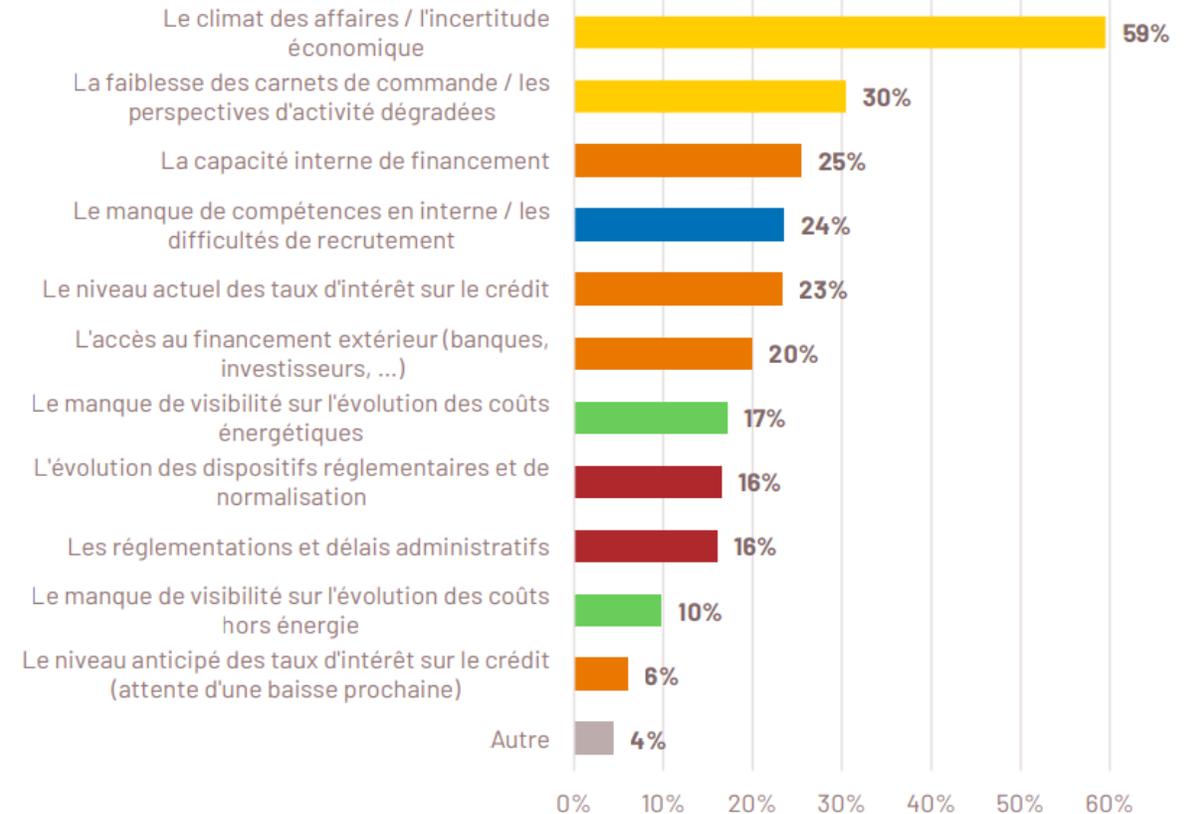
Note : La valeur de référence est fixée à 100 et correspond à la valeur autour de laquelle fluctue l'indicateur en période normale.

2.2. Une dynamique de l'investissement qui ralentit

Évolution de l'investissement pour l'année en cours



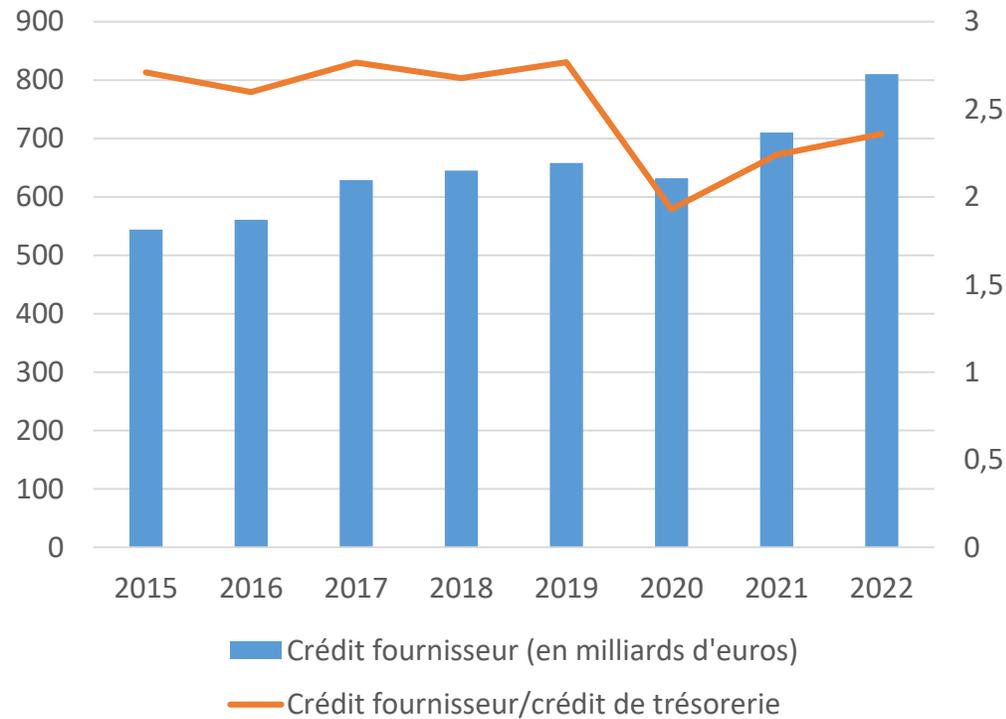
Freins pouvant influencer les décisions d'investissement



Source : Bpifrance Le Lab / Rexecode - Baromètre trimestriel mai 2024
Trésorerie, investissement et croissance des PME / TPE

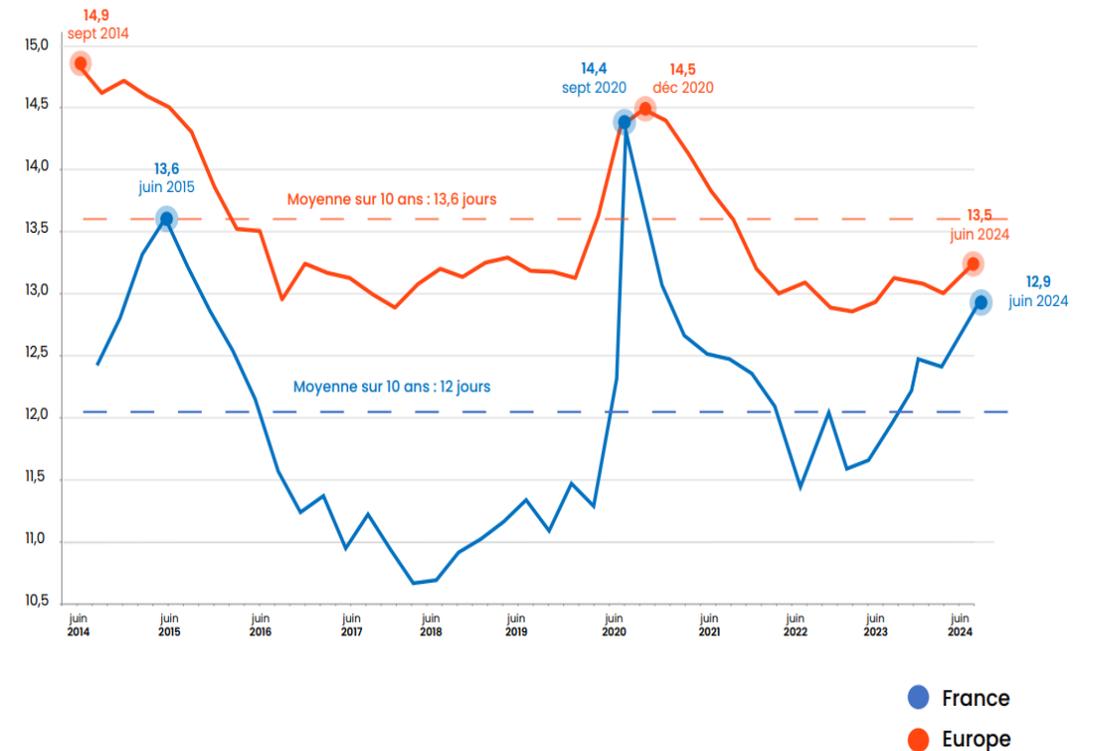
2.3. Un crédit inter entreprises très important et des retards de paiement qui augmentent

Crédit fournisseur et crédit de trésorerie



Source : Banque de France

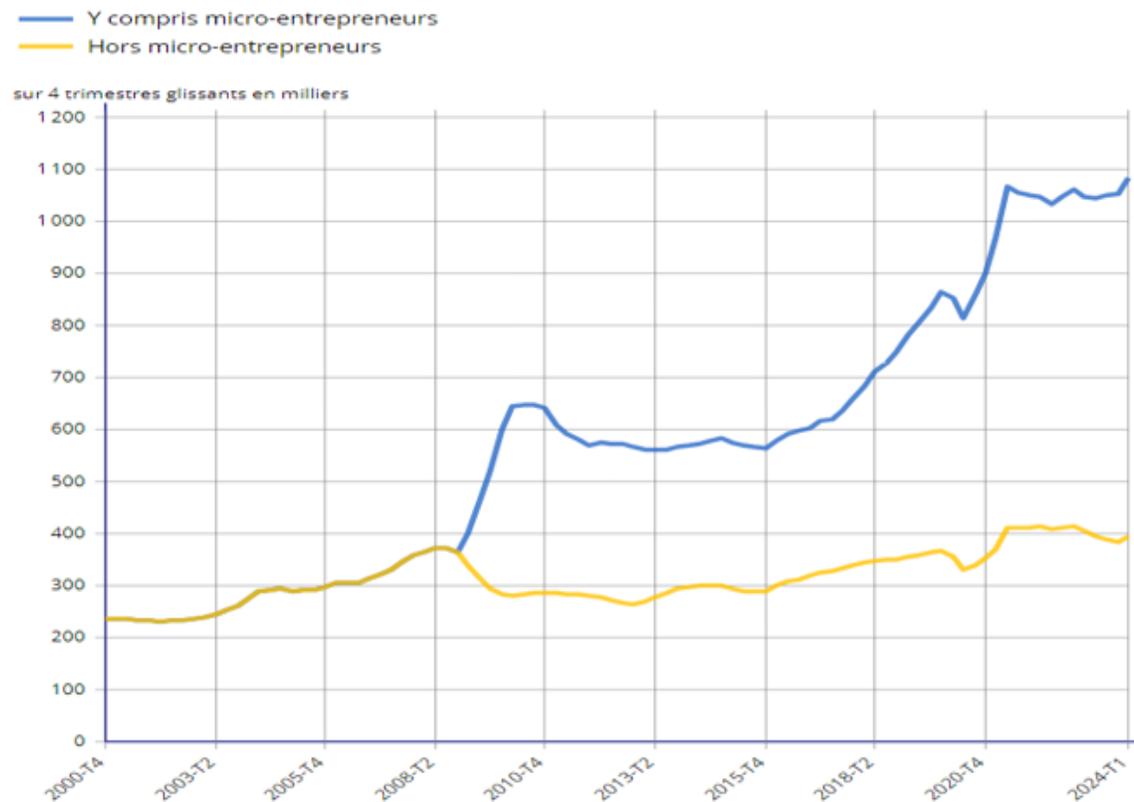
Évolution des retards de paiement (en jours)



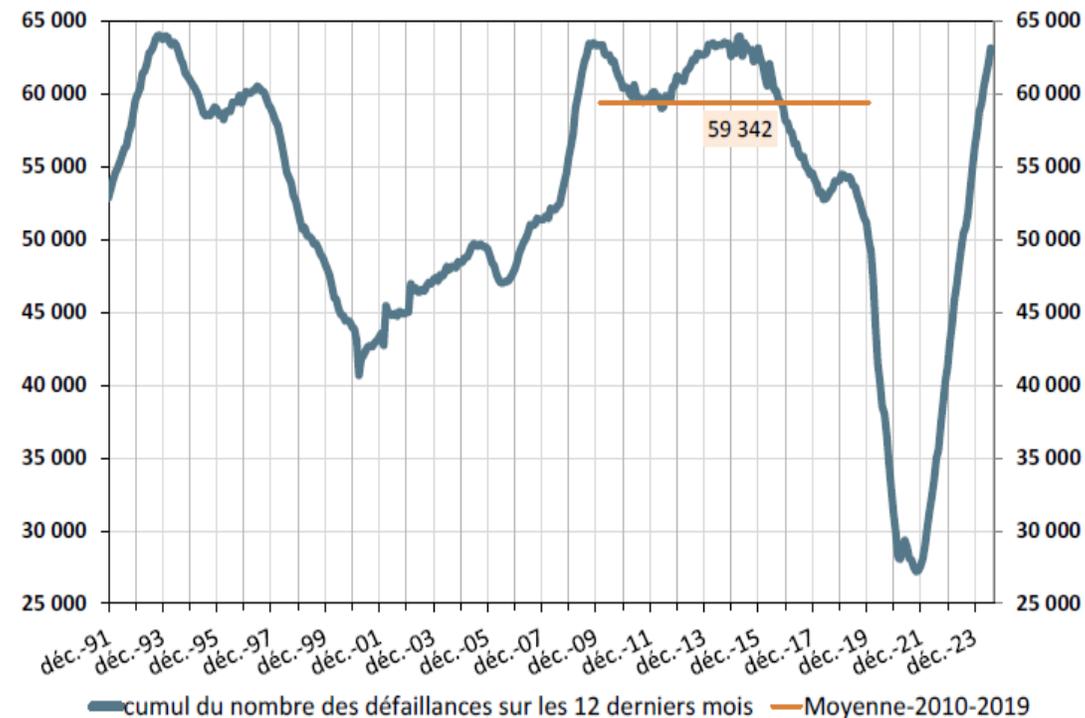
Source : Altares

2.4. Une dynamique entrepreneuriale mais des défaillances en hausse avec des impacts plus élevés (1/2)

Créations d'entreprises



Défaillances cumulées sur 12 mois

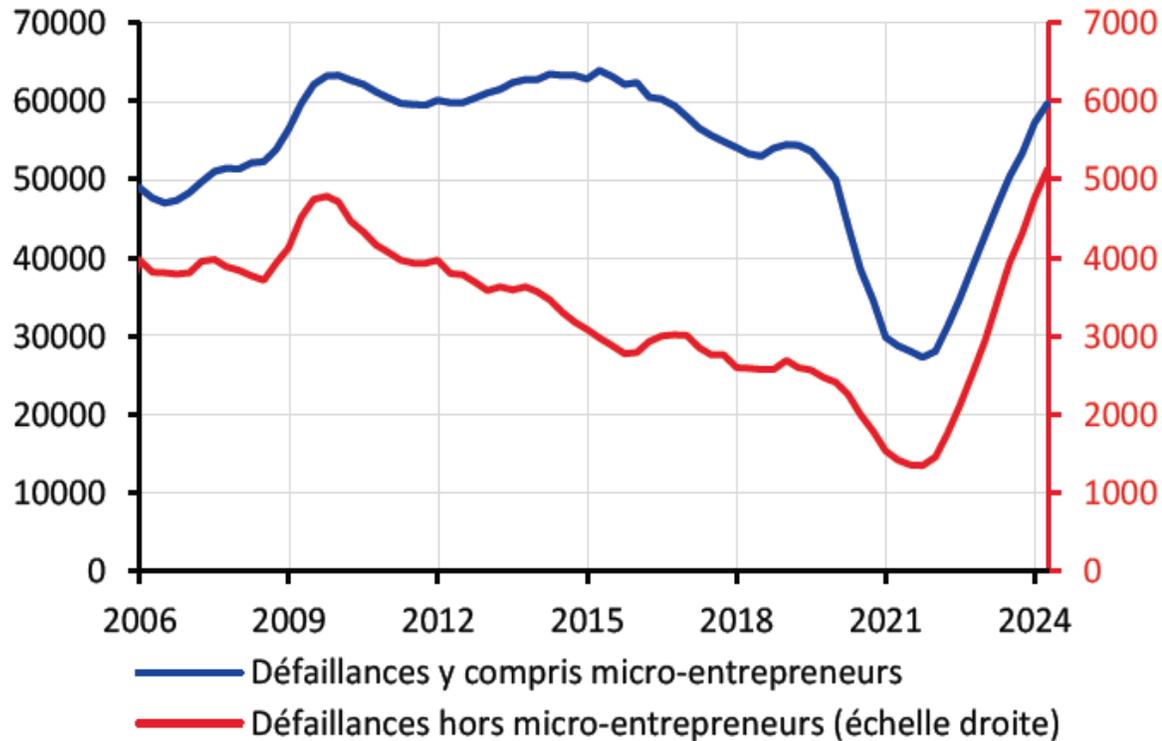


Note : La courbe orange représente la valeur moyenne du nombre de défaillances cumulé sur douze mois observé mensuellement entre le mois de janvier 2010 et le mois de décembre 2019.

Source : Banque de France

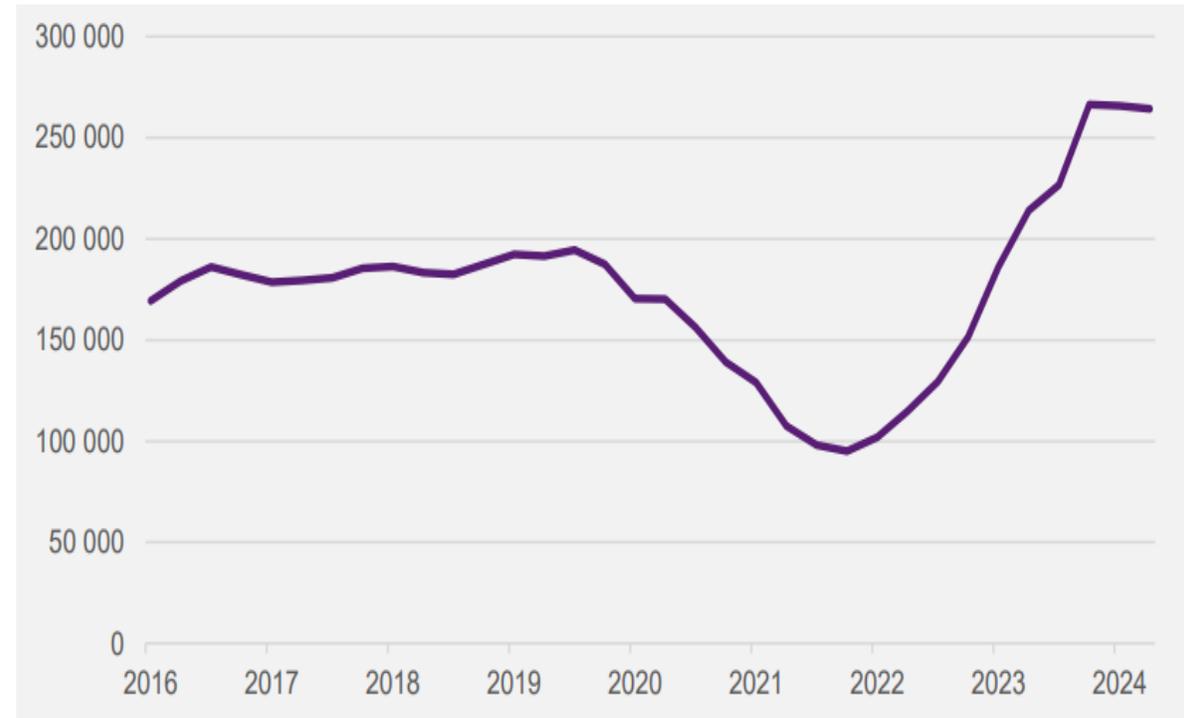
2.4. Une dynamique entrepreneuriale mais des défaillances en hausse avec des impacts plus élevés (2/2)

Défaillances des entreprises par taille



Source : Rapport sur la stabilité financière – juin 2024 (Banque de France)

Nombre d'emplois menacés par les défaillances (données sur 12 mois)

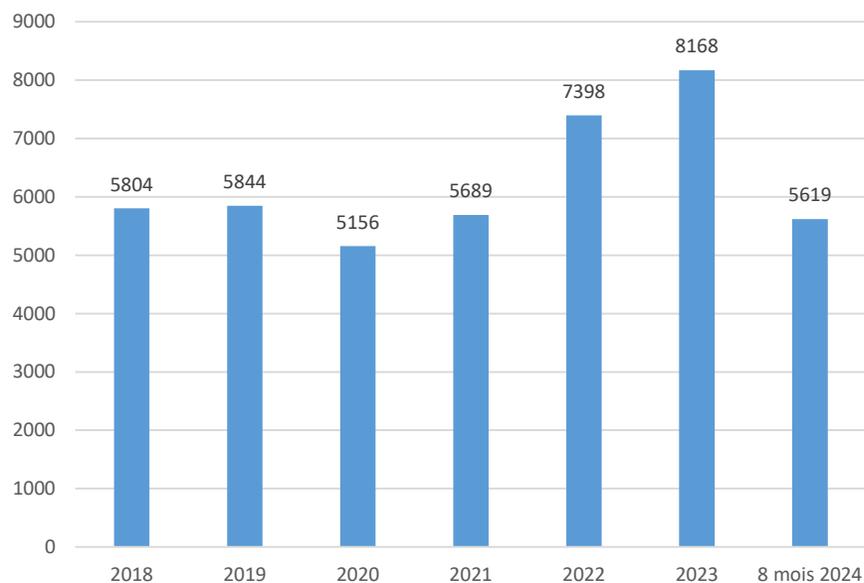


Données : Bodacc et Diane+ ; Méthodologie et calculs : BPCE L'Observatoire

2.5. Des risques de tensions croissantes sans que les procédures préventives soient suffisamment utilisées

	1 ^{er} semestre 2024	Variation sur 1 an
Ordonnances pour injonction de payer	66 230	- 5,5 %
Inscriptions des privilèges du trésor	2 281	+ 10 %
Inscriptions des privilèges de la sécurité sociale	14 125	+ 32 %

Source : Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce - Baromètre national des entreprises – 1^{er} semestre 2024



Nombre de salarié	2021	2022	2023
Aucun salarié	70 %	65 %	59 %
1 à 10	16 %	18 %	19 %
11 à 50	9 %	12 %	15 %
51 à 200	3 %	4 %	5 %
201 à 1000	1,2 %	1,3 %	1,5 %
Plus de 1000	0,5 %	0,3 %	0,4 %

% calculés sur les dossiers dans lesquels l'information sur le nombre de salariés est disponible

Source : Observatoire des données économiques du CNAJMJ

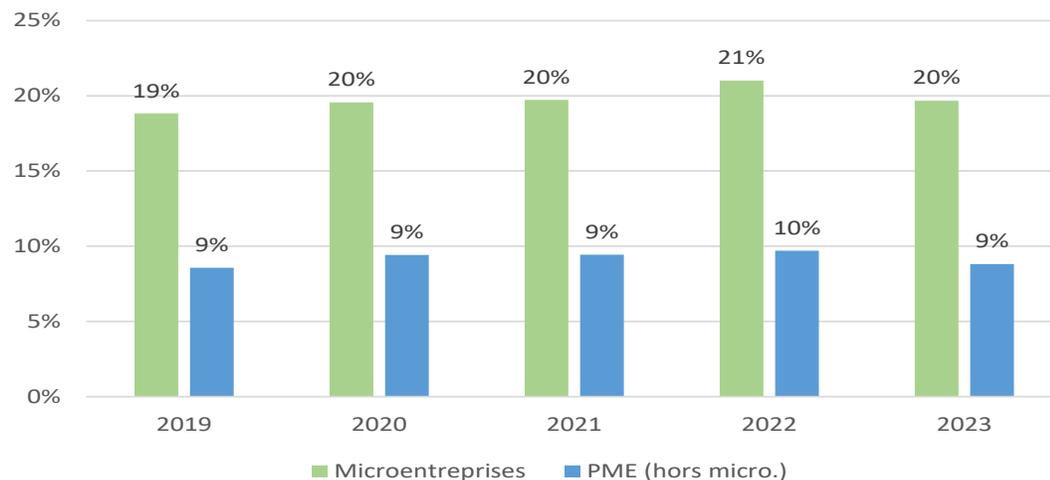
2.6. Des enjeux structurels importants pour les entreprises

Part dans la valeur ajoutée des entreprises (en %)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Europe
Micro	17	17	26	26	20
PME (hors micro)	26	33	38	34	33

Source : Commission européenne - SME Performance Review

Part des entreprises avec des capitaux propres négatifs



Source : Banque de France

Répartition de la valeur ajoutée selon les 3 principales branches (en %)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Europe
Industrie	13	24	20	17	20
Commerce	18	16	20	22	18
Services	52	45	44	44	44

Partage de la valeur ajoutée (en %)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone EU
EBE	34	40	42	39	41
Salaires	50	51	42	46	48
Impôts	5	1	3	2	3

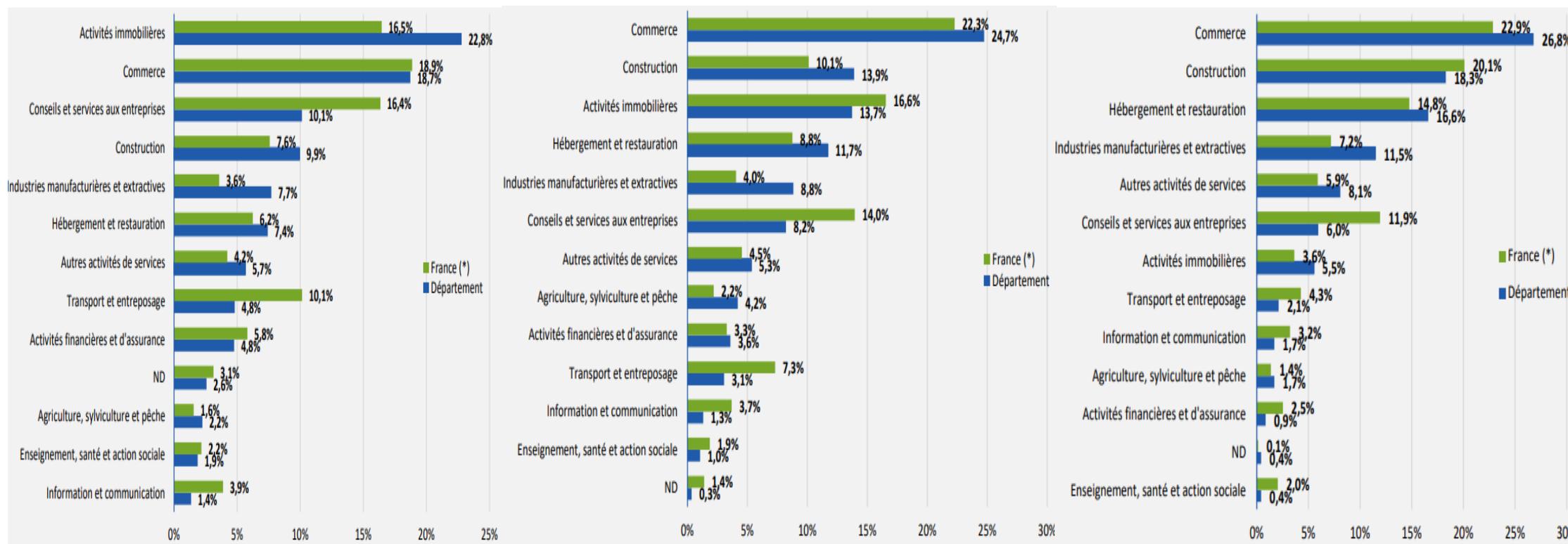
Source : INSEE – Les entreprises en France – Edition 2023

3.1 Dans les Vosges, une baisse des créations mais aussi des radiations

En 2023, 2 150 immatriculations au RCS, en recul de 18,4 % par rapport à 2022.

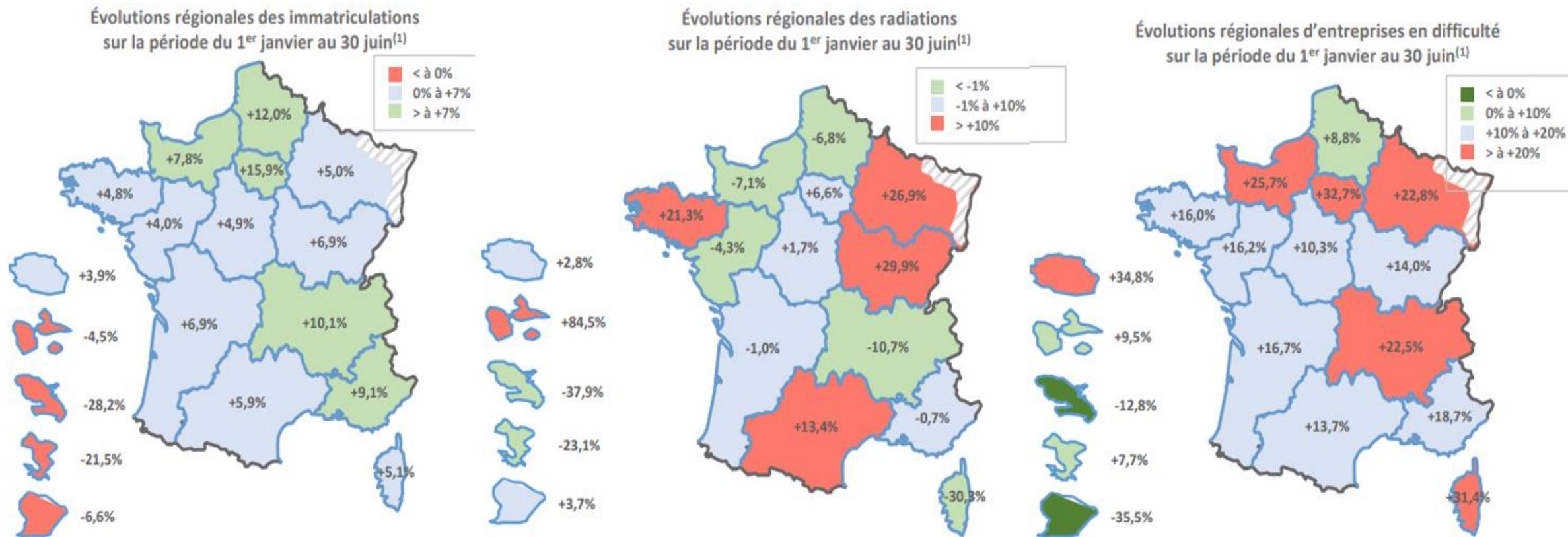
En 2023, 1 172 radiations, soit une baisse de plus de 22,3 % en un an.

En 2023, 235 ouvertures de procédures collectives, en hausse de 9,3 %



Source : CNGTC - Bilan départemental (Vosges) 2023 des Entreprises | Mars 2024

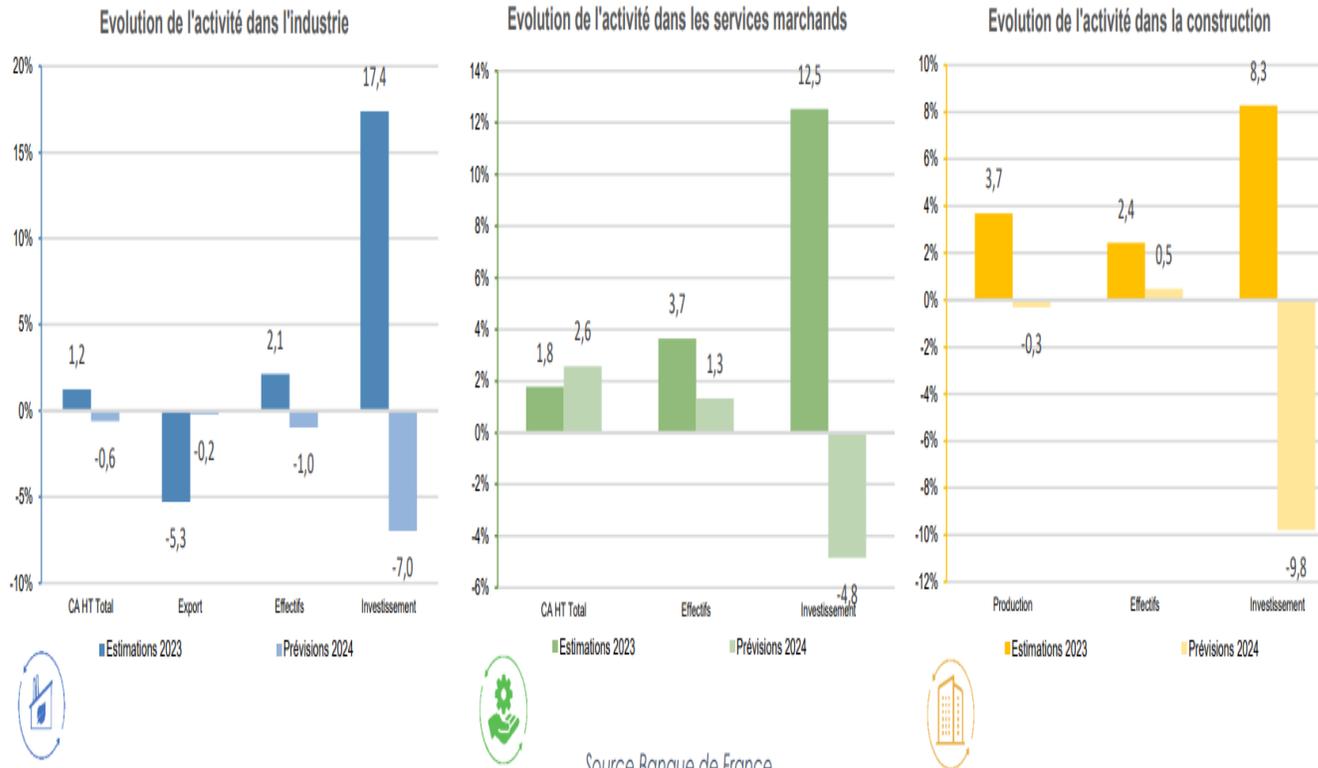
3.2 Un 1^{er} semestre 2024 plus difficile dans le Grand Est



Source : CNGTC - Baromètre national des entreprises 1^{er} semestre 2024

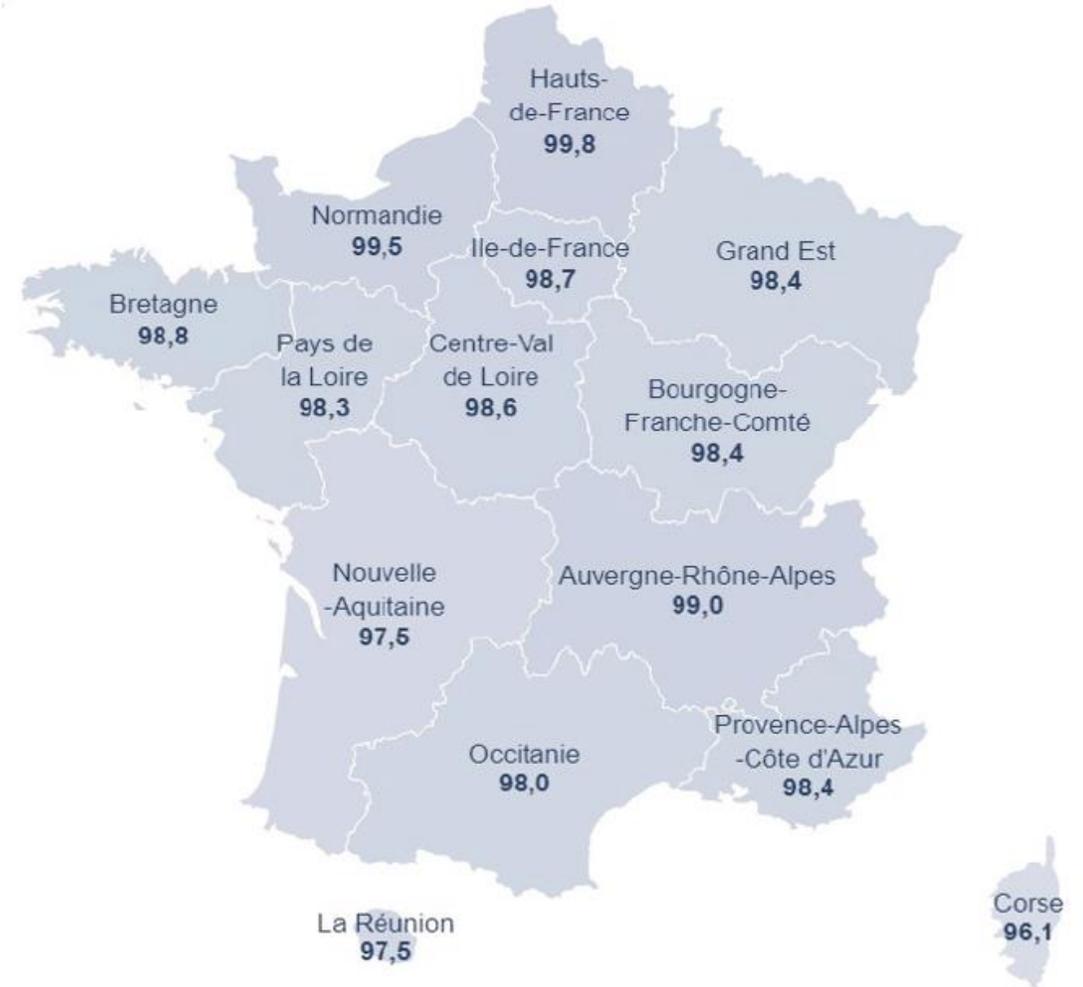
3.3 Une année 2023 qui reste positive alors que 2024 s'annonce difficile, à l'exception des services

TENDANCES RÉGIONALES – Février 2024 – Hors série
Les entreprises en Région : Bilan 2023 et Perspectives 2024



Source Banque de France

3.4 Une baisse des chiffres d'affaires au S1 2024 un peu plus prononcée en Grand Est



Source : Image PME juin 2024 – Ordre des Experts Comptables

Faire connaître

- Faire mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté



Mieux connaître les dispositifs existants de détection précoce et de soutien aux entreprises en difficulté

La «boîte à outils» du dirigeant

À TOUS LES STADES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

VOUS ÊTES
UNE ENTREPRISE
EN CRÉATION,
EN DÉVELOPPEMENT
OU EN CROISSANCE.

03 ANTICIPATION

Dialoguez avec vos partenaires

- 05 Dotez-vous des outils indispensables à la gestion de votre entreprise

07 ACCOMPAGNEMENT

N'hésitez pas à vous faire accompagner

- 010 Osez le règlement amiable des différends

012 PRÉVENTION

Utilisez les outils de diagnostic

- 014 Ouvrez les portes de la prévention de vos difficultés



MÉDIATION
DU CRÉDIT

ANTICIPATION

Dialoguer avec les partenaires

L'expert-comptable : l'interlocuteur privilégié

La banque : le partenaire avec lequel une relation de confiance doit être établie, notamment par un dialogue régulier avec le conseiller

Clients/fournisseurs : respecter les délais de paiement

Se doter des outils de gestion de l'entreprise

Utiliser le site « service public » : le site de référence de l'information administrative et de démarches pour les entreprises

Piloter l'activité : des indicateurs clés pour aider au suivi et à la prise de décision

- Tableau de bord
- Tableau de besoin en fonds de roulement
- Compte de résultat prévisionnel
- Plan prévisionnel de trésorerie

ACCOMPAGNEMENT

Se faire accompagner

Activer les réseaux consulaires et professionnels

Utiliser Place des entreprises (désormais Conseillers-Entreprises) : pour disposer d'un accompagnement personnalisé par des conseillers spécialisés

Bénéficiaire d'un soutien pour rebondir : solliciter les associations membres du « Portail du Rebond des Entrepreneurs »

Consulter le portail de la Banque de France (mesquestionsdentrepreneur) : pour disposer d'informations à toutes les étapes de la vie de l'entreprise

Saisir les dispositifs de règlement amiable des différends

La médiation des entreprises : pour prévenir et résoudre les litiges commerciaux

La médiation du crédit : pour ne pas rester seul face à une difficulté de financement bancaire

Les autres médiateurs institutionnels

Les CCI ont un rôle central

Les conseillers des CCI sont aux côtés des entreprises pour les informer et les accompagner en leur proposant un parcours adapté à leurs besoins dans :

- La création, la reprise ou la cession-transmission
- Le développement économique (développement durable et RSE, numérique, ressources humaines, financement, formalités en ligne, développement à l'international, compétitivité et développement commercial, difficultés des entreprises...)
- La formation et le développement des compétences des dirigeants et des salariés.

Notamment, le conseiller CCI accompagne et oriente en fonction des difficultés vers les bons opérateurs :

- Les permanences conseil CIP
- Les services de l'État pour négocier un échéancier pour l'étalement des dettes sociales et fiscales
- Les cellules de médiation pour gérer un litige avec l'administration, avec un partenaire ou un fournisseur qui met l'entreprise en danger.
- L'entretien confidentiel au tribunal de commerce
- Les procédures collectives

PRÉVENTION

Détecter suffisamment tôt les difficultés

Utiliser les outils de diagnostic : des outils d'aide à la gestion et à la décision

Recourir aux centres d'information et de prévention (CIP) ou aux groupements de prévention agréés (GPA) : pour s'informer dès les premiers signes de difficultés

Partager vos difficultés avec le conseiller départemental aux entreprises en difficulté ou le CRP : diagnostic de la situation/accompagnement global/orientation

Saisir les dispositifs de prévention

Demander un étalement de dettes fiscales et sociales

Solliciter un entretien confidentiel avec le président du Tribunal de commerce

REBONDIR, C'EST POSSIBLE !

En sollicitant les associations dont l'objectif commun est d'assister les entrepreneurs à rebondir pendant ou après avoir connu des difficultés et qui ont uni leurs efforts dans le respect de leurs originalités, en créant un Groupement d'Intérêt Associatif dénommé « **LE PORTAIL DU REBOND DES ENTREPRENEURS** » afin d'offrir un accès internet commun accessible à tout entrepreneur en difficulté :



Avec le soutien de partenaires :



Écouter

- Appréhender les opportunités et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs

- Échanges sur votre analyse des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ces dispositifs
- Une adresse mail pour recevoir des contributions :

prevention@banque-france.fr